

INFORMATIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

❖ Maison France Service

Vous avez probablement entendu ce message :
« Partout en France, pour vous aider dans les démarches du quotidien : proche de vous, proche de chez vous ».

L'accès aux services publics se développe aussi sur tout le territoire de Ploërmel Communauté, dans une logique de décentralisation et de proximité, en ville comme en campagne.

➤ Finances publiques

Les espaces **France Services** sont partenaires de la Direction Générale des Finances Publiques.

A compter du 1^{er} septembre 2021, un agent des Finances Publiques assurera des permanences, uniquement sur rendez-vous à France Services de Josselin :

Les mercredis (semaines impaires) de 13h30 à 16h30

Dans le cadre de ces permanences, vous pourrez bénéficier d'un accompagnement numérique pour toutes vos démarches fiscales en ligne et obtenir des informations concernant vos déclarations, vos avis d'imposition, vos impôts locaux...

Vous pouvez prendre rendez-vous directement sur le site : « impots.fr » ; rubrique : « **contacts** »

Ou vous rendre à l'une des France Services ou MSAP DE Ploërmel Communauté pour être accompagné dans votre prise de rendez-vous.

➤ Conciliation de justice

La conciliation de justice est un mode de règlement amiable des différends de la vie quotidienne. Elle est obligatoire pour les litiges de moins de 5000 € ou lorsque la nature du litige concerne un bornage, une servitude, ...

C'est une procédure simple, rapide et gratuite. Elle concerne uniquement les litiges en matière civile :

- Relations entre bailleurs et locataires
- Litiges entre personnes, commerçants...
- Troubles du voisinage
- Problèmes de copropriété
- Litiges relevant du droit rural et en matière prudhomme

Le Ministère de la Justice est partenaire de droit avec les espaces France Services

Des permanences de conciliateur de justice se tiendront sur rendez-vous, en complément des permanences déjà existantes dans les Mairies de Ploërmel et Guégon :

Les 3^{ème} vendredis du mois à :

- France Services Josselin de 10h à 12h
- France Services Mauron de 9h15 à 12h

Les formulaires de demande de saisine sont téléchargeables sur le site internet de Ploërmel Communauté : « ploermelcommunaute.bzh »

Rubrique : **FranceServices**

- France Services Josselin :
3, rue des Remparts. Tél : 02 97 22 24 90
- MSAP La Trinité-Porhoët et agence postale
4, Rue du Moulin. Tél : 02 97 93 93 69
- France Services Mauron
1 Place Henri Thébault. Tél : 02 97 22 91 62
- MSAP itinérante, ICI PLO.Com
Tél : 06 31 24 37 89

Trouvez l'ensemble des services proposés, les jours et horaires des permanences des partenaires locaux sur le site internet :

« ploermelcommunaute.bzh »

- Une adresse mail unique :

franceservices@ploermelcommunaute.bzh

➤ Les services proposés

Des agents formés vous accueillent et vous proposent un accompagnement personnalisé, confidentiel et gratuit dans vos démarches administratives et numériques du quotidien.

Sur place, en accès libre, un espace documentaire et un espace informatique « le kiosque » est équipé d'un scanner et d'une imprimante pour effectuer vos démarches de manière autonome.

RAPPEL : le camion itinérant « **ICI PLO.com** » est présent Place de la Mairie à MOHON, les lundis, semaines impaires, de 9h15 à 12h15.

INFORMATIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

❖ La Mairie de Mohon informe :

➤ Régie photocopies

Les arrêtés N° 18 et 19 AP/2021 Du 20 août 2021, relatifs à la modification de dispositions relatives à la nomination du régisseur titulaire et du mandataire suppléant de la régie de recettes pour les photocopies faites aux particuliers, sont consultables en Mairie de Mohon.

La Mairie de Mohon conserve sa régie photocopies aux particuliers avec le même service pour l'utilisateur.

➤ Régie transports scolaires

Depuis le 20 août 2021, la régie de recettes pour le transport scolaire est supprimée. Les participations familiales feront l'objet d'émission de titres de recettes.

➤ Le dispositif « Argent de poche »

Lors de la séance du 10 septembre 2021, le Conseil Municipal a renouvelé l'opération « Argent de poche » pour les vacances de la Toussaint.

Les dossiers seront à retirer à la Mairie à compter du 4 octobre 2021, soit à l'accueil, soit sur demande formulée par mail à :

mairie.mohon@wanadoo.fr

ou téléchargeable sur : « mohon.fr »

➤ Règlementation sur les nuisances sonores

Erratum : Dans le « Petit Mohonnais » N°62 du mois de juillet 2021, dans la rubrique concernant les nuisances et incivilités, il est noté que les horaires de bricolage et de tonte sont possibles du : - lundi au vendredi : le matin de 9h00 à 12h00

Et l'après-midi de 13h30 à 19h30

Et le samedi : le matin de 9h00 à 12h00 ; l'après-midi de 15h00 à 19h00

Or, l'arrêté du Préfet du Morbihan, en date du **10 juillet 2014**, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise, dans la « **Section 7 : Propriétés privées** » **Article 21** :..., les travaux d'entretien, de bricolage et de voisinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au samedi de : 9h00 à 12h00 le matin et de 14h00 à 19h00 l'après-midi
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Nous nous excusons pour ces erreurs et nous vous demandons d'en prendre bonne note.

➤ Finances publiques et paiement de proximité



A Mohon, le Bar-Tabac « Chez Karine et Didier » est partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques.

Vous pouvez ainsi régler vos factures communales ou vos impositions directement chez les buralistes partenaires, soit en numéraire pour un montant inférieur à 300€, soit par carte bancaire sans limitation de montant. Le buraliste remet au redevable un justificatif de paiement qui pourra être nominatif. **Tél : 02 97 93 94 33**

➤ Voiries et réseaux

• **Entretien des accotements**

L'entreprise CHAUDERLIER a commencé l'entretien des bas-côtés et des fossés sur les routes communales et les chemins ruraux.

• **Enfouissement des réseaux**

Les enfouissements des réseaux Rue de la Pierre Bise se feront sur la partie « trottoirs ». Selon les conditions climatiques de cette fin d'année, il est possible que la réfection des trottoirs prévues dans le programme « voirie 2021 » soit reportée à plus tard.

• **Programme « voirie » 2021**

Il est prévu pour la mi-octobre. Il concerne :

- La rue du Four
- Les trottoirs Rue de la Pierre Bise
- Le chemin rural à Launay Caro
- Le chemin rural à Launay Geffray
- L'aire de vidange du Camping-Cars
- Le parking Personne à Mobilité Réduite à l'entrée de la Salle Polyvalente, côté cuisine.

Installation d'une borne de recharge électrique

Elle sera installée prochainement dans le parterre du parking de la salle polyvalente.